

fond le programme d'action pour la réforme monétaire internationale proposé par le Groupe des 24 au nom des pays en développement. Le FMI a pris un certain nombre de mesures efficaces lui permettant de prêter des montants plus importants, pour de plus longues périodes et à des conditions souples, à ceux de ses membres qui connaissent des difficultés de balance des paiements. Le Fonds prend actuellement des mesures positives pour accroître proportionnellement ses ressources afin de maintenir sa liquidité et faciliter le recyclage. En 1980-1981, le Canada assurera la présidence du Groupe des 10, qui sert de forum aux membres industrialisés du FMI et qui s'occupe des accords généraux d'emprunt.

Onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

En 1977, l'Assemblée générale de l'ONU décidait de convoquer en août/septembre 1980 une session extraordinaire pour évaluer les progrès réalisés dans l'instauration du nouvel ordre économique international et, dans le cadre de cet effort, pour adopter la nouvelle stratégie internationale du développement pour la décennie commençant en 1980. L'ordre du jour de la session a été élargi en 1979 pour comprendre le lancement d'une nouvelle série de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement devant porter sur les grands problèmes qui se posent à l'égard des matières premières, du commerce, de l'énergie et du développement et dans les domaines monétaire et financier.

Stratégie du développement international

La session extraordinaire a permis de dégager un consensus sur la Stratégie internationale du développement, qui a été adoptée à l'unanimité, en décembre, par la trente-cinquième session de l'Assemblée générale après des négociations difficiles et prolongées. Le Groupe des 77 (pays en développement) a mis l'accent sur l'importance symbolique que pourrait revêtir l'adoption, par les pays développés, d'un échéancier exprimant en terme de pourcentage du PNB leurs objectifs en matière d'aide publique au développement. Le document convenu comprend un préambule, une partie sur les buts et les objectifs, une partie sur les mesures ainsi que des dispositions concernant un mécanisme d'examen et d'évaluation. Les chapitres traitent respectivement du commerce international, de l'industrialisation, de l'alimentation et de l'agriculture, des ressources financières pour le développement, des questions monétaires et financières internationales, de la coopération technique, des sciences et de la technique au service du développement, de l'énergie, des transports, de la coopération économique et technique entre pays en développement, des catégories spéciales de pays, de l'environnement, des établissements humains, des secours en cas de catastrophes et de développement social. Le Canada appuie pleinement la Stratégie ainsi que les buts, objectifs et mesures qu'elle contient.

Négociations globales

La session extraordinaire de l'ONU n'a malheureusement pas été en mesure de réaliser la deuxième partie de son mandat, à savoir le lancement des négociations globales. Malgré les trois réunions préparatoires du Comité plénier et les trois semaines de négociations intenses pendant la session, il n'a pas été possible d'en venir à un accord sur l'ordre du jour ou sur les modalités des négociations globales. Le problème fondamental se situe au niveau des rôles que doivent jouer dans les négociations les instances internationales existantes, d'une part, et l'organe central, ou la conférence, d'autre part. Les pays en développement ont demandé que l'organe central ait un vaste mandat, alors que les pays occidentaux industrialisés ont cherché à mieux protéger les mandats d'institutions existantes comme le FMI et le GATT. Trois pays développés n'ayant pu appuyer le texte consensuel sur le cadre procédural pour les négociations globales, la session extraordinaire a renvoyé la question à la session ordinaire de l'Assemblée générale à l'automne. Malgré des discussions informelles approfondies sur les procédures et l'ordre du jour au sein du Groupe des amis du Président, l'Assemblée générale n'ayant, encore une fois, pu parvenir à un accord, a autorisé le Président à poursuivre ses consultations informelles pendant l'année suivante.

Le Canada a participé activement aux efforts pour obtenir un consensus sur le lancement des négociations globales. L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies a été élu président de la Commission spéciale de la session extraordinaire, l'un des principaux groupes de négociation pour le processus; en outre, le Canada a joué un rôle actif au sein du Groupe des amis du Président pendant la session ordinaire. Il a appuyé les principaux textes à l'étude sur les modalités des négociations, tout en espérant que l'on trouve des compromis satisfaisants sur la question de l'ordre du jour.

Sommet Nord-Sud

Se fondant sur la recommandation du rapport de la Commission Brandt, le président Lopez Portillo du Mexique et le chancelier Kreisky d'Autriche ont proposé en mai la tenue d'un sommet Nord-Sud regroupant quelque 22 chefs de gouvernement de pays développés et en développement pour donner un élan politique au dialogue. Le Canada a dès le départ fortement appuyé cette initiative comme un moyen de faciliter une discussion franche et informelle des questions Nord-Sud à un niveau élevé, et de relancer la recherche de solutions concrètes aux problèmes internationaux urgents. Étant donné l'impasse des négociations globales à la session extraordinaire de l'ONU, l'idée du sommet a suscité d'autant plus d'intérêt. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a participé aux travaux d'un groupe de 11 ministres des Affaires étrangères, qui se sont réunis à Vienne les 7 et 8 novembre pour discuter des préparatifs du Sommet, y compris de son calendrier, du choix des participants, de ses modalités et de son ordre du jour. (Le sommet devrait se tenir à Cancun, au Mexique, à l'automne de 1981.)